



Ecole Primaire «Tordo »
2, avenue Général de Gaulle 06690 Tourrette- Levens

Contacts : 04.93.79.40.00 (pour les urgences)
Privilégier les courriers électroniques : ecole.0061563S@ac-nice.fr
ou herve.andrio@ac-nice.fr
Site à votre disposition : Ecole primaire Tordo
<https://ecole.ac-nice.fr/nice3/tordo/>

ELEMENTAIRE

Tourrette-Levens le 6 juillet 2024

Madame, Monsieur,

Par le présent courrier, l'équipe pédagogique vous confirme que votre enfant :

sera en CLASSE DE : CM1

ENSEIGNANT(E) : Mme Émilie CARATINI

Communication avec la classe : (plateforme) **KASSLY**

L'enseignant(e) donnera les instructions de connexion à la rentrée.

J'autorise l'enseignant(e) à utiliser les adresses mails communiquées par la famille pour la correspondance (famille/ école).

Rentrée : le 02 septembre 2024 à 8h20

Lieu de rentrée : Côté cantine

Réunion des parents de la classe le mardi 24 septembre 2024 à 17h

Liste des fournitures : Année scolaire 2024–25

- Une boîte de mouchoirs
 - Un tablier, un grand t-shirt ou une grande chemise pour les arts plastiques
 - Une gourde ou un gobelet
 - Un cartable pouvant contenir un cahier au format 24x32cm
 - Une règle graduée en plastique dur
 - Une équerre graduée en plastique dur
 - Un compas
 - Une calculatrice simple
 - Une ardoise effaçable, un feutre/crayon et de quoi nettoyer l'ardoise
 - Un agenda
 - Une ramette de papier A4, 80g
 - Un porte-vues (80 vues)
 - Un classeur A4 (4 anneaux)
 - 6 intercalaires A4
 - Un paquet d'environ 100 feuilles grands carreaux seyes perforées A4 pour classeur
 - 50 pochettes transparentes perforées A4 (pour classeur)
 - Deux chemises à rabats et élastiques en plastique (A4)
 - Un dictionnaire adapté à l'âge de l'enfant
 - **Deux** trousse (celles des années antérieures feront l'affaire ; vérifiez simplement que le matériel y soit toujours fonctionnel !) :
 - L'une avec : un stylo bleu (1 stylo roller effaçable bleu ou un stylo plume avec cartouches d'encre bleue)*, un stylo vert, un stylo rouge, un stylo noir, deux crayons gris, un taille-crayon avec réservoir, des surligneurs de différentes couleurs, une gomme, une paire de ciseaux (attention aux gauchers, prendre des ciseaux adaptés !), un gros bâton de colle, un effaceur si stylo à encre
 - L'autre avec : 12 feutres à pointe moyenne et 12 crayons de couleur.
- * Pas de stylo quatre couleurs !
- Une attestation scolaire mentionnant « individuelle accident » et « responsabilité civile (facultatif)

Tout le matériel devra être marqué au nom de votre enfant.

Le petit matériel sera à remplacer en cas de besoin dans le courant de l'année.

Quelques informations et rappels:

HORAIRES DE L'ÉCOLE

	PERI-SCOLAIRE Inscription obligatoire en mairie	ÉCOLE	PERI-SCOLAIRE Inscription obligatoire en mairie *
Ecole Lundi Mardi	7h – 8h15	8h20- 16h30 accueil : 8h 20- 8h30 fermeture du portail 8h30 sortie : 11h30 accueil A.M : 13h20- 13h30 fermeture du portail 13h30 sortie: 16h30.	à partir de 16h 30 *informations et détails des activités et horaires en mairie directement.
Péri- scolaire Mercredi	Centre de loisirs Inscription obligatoire en mairie		
Ecole Jeudi Vendredi	7h – 8h15	8h20- 16h30 accueil : 8h 20- 8h30 fermeture du portail 8h30 sortie : 11h30 accueil A.M : 13h20- 13h30 fermeture du portail 13h30 sortie: 16h30.	à partir de 16h 30 *informations et détails des activités et horaires en mairie directement.

RECOMMANDATIONS

Les programmes sont nationaux et obligatoires pour tous les professeurs et tous les élèves. Les enseignements sont conçus par cycle, d'une durée de trois ans

- Le cycle 2, ou cycle des apprentissages fondamentaux, comprend le cours préparatoire (CP), le cours élémentaire première année (CE1) et le cours élémentaire deuxième année (CE2).
- Le cycle 3, ou cycle de consolidation, comprend le cours moyen première année (CM1) et le cours moyen deuxième année (CM2) ; le cycle de consolidation se poursuit au collège, en classe de sixième.

Des programmes organisés de façon plus cohérente et plus progressive

Des programmes articulés au socle commun de connaissances, de compétences et de culture

Les programmes assurent l'acquisition des connaissances et des compétences fondamentales.

Ils déclinent et précisent les objectifs définis par le socle commun. Celui-ci s'articule autour de cinq domaines :

- les langages pour penser et communiquer
- les méthodes et outils pour apprendre
- la formation de la personne et du citoyen
- les systèmes naturels et les systèmes techniques
- les représentations du monde et l'activité humaine

Ces programmes, souhaités plus simples et plus lisibles, sont plus favorables à la réussite de tous les élèves et à l'amélioration de la qualité des enseignements.

Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture

Il constitue l'ensemble des connaissances, compétences, valeurs et attitudes nécessaires pour réussir sa scolarité, sa vie d'individu et de futur citoyen. De l'école primaire à la fin de la scolarité obligatoire, les élèves acquièrent progressivement les compétences et les connaissances nécessaires à la maîtrise de ce socle commun.

Les évaluations

Elles permettent d'apprécier la progression de chaque élève par rapport aux objectifs définis dans les programmes. À partir de ce constat, les enseignants apportent une aide aux élèves qui en ont besoin.

Les dispositifs d'accompagnement

Ils complètent les enseignements obligatoires à l'école élémentaire. Les écoliers peuvent bénéficier d'activités pédagogiques complémentaires, de stages de remise à niveau et d'aide apportée par le Réseau d'Aide aux Elèves en Difficultés. Ces dispositifs favorisent la réussite scolaire de tous

Le livret scolaire unique du CP à la troisième

Le livret scolaire unique de l'école et du collège est **un outil simple et précis pour rendre compte aux parents des acquis et des progrès de leurs enfants et restituer ainsi une évaluation plus complète et exigeante.** Suivant les recommandations de la conférence nationale sur l'évaluation des élèves, ce livret permet aux parents et aux élèves de prendre d'en connaissance lorsqu'ils le souhaitent. **Sa consultation sera fera par l'application EDUCONNET.**

Vous retrouverez les programmes complets sur le site du ministère :

<https://www.education.gouv.fr/programmes-et-horaires-l-ecole-elementaire-9011>

Recevez, Madame, Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

L'enseignante : Mme Émilie CARATINI

Le directeur, Hervé ANDRIO